



Zones humides

Par leur richesse en habitats et en espèces, leur rôle d'infrastructure naturelle, leur place comme support d'activités et cadre de vie de qualité, les zones humides sont des espaces à forts enjeux écologique, économique et social.

Un rôle biologique

- Elles participent au maintien ou à l'amélioration de la qualité des rivières
 - Elles favorisent la protection des ressources en eau potable
 - Elles favorisent la dégradation et l'absorption par les végétaux des nitrates.
-

Un rôle socio-économique

Dans la prévention des risques naturels (inondations), en stockant de grandes quantités d'eau elles diminuent l'intensité des crues et soutiennent les débits en période de sécheresse. Elles alimentent les nappes phréatiques en retenant l'eau et en permettant son infiltration. Elles constituent un patrimoine culturel et paysager (assurent les fonctions vitales pour beaucoup d'espèces végétales et animales, qui trouvent là, ressources alimentaires, lieux de vie pour la reproduction, abris, refuges, pour les oiseaux). Cependant, on observe une banalisation et une régression importante de ces milieux par la modification de leur fonctionnement et leur grignotage par les activités humaines. Dans le bassin de la Bourbre, les zones humides sont de grande importance. Le S.A.G.E. (<http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/sage.phpa>), entre autre pour mission, de les identifier et de les protéger afin de stopper leur disparition et inverser cette tendance.

Protection des mares



La commune de Bourgoin-Jallieu participe à la campagne sur la protection des mares en Isère.

C'est dans ce cadre que la mare de Montbernier, ainsi que de la mare de Charbonnières et l'étang du Loup ont fait l'objet de mesures de sauvegarde et se retrouve désormais dans un environnement préservé.

Restauration de la mare de Montbernier

Devenue « mare pédagogique », elle est ouverte aux écoles et entretenue en collaboration avec les associations locales (Anim'montbernier) et de protection de la nature (Société des sciences naturelles) ainsi que les habitants du quartier.

La mare se situe sur le parcours d'un ruisseau qui longe le chemin de Montbernier et qui est alimenté par l'étang du Loup lorsque ce dernier déborde. Il s'agit d'un espace d'environ 200 à 300 m² où l'on trouve une végétation et un sol typique des zones humides.

Quel est l'intérêt biologique de la mare ?

- Zone humide, le développement des différentes espèces sera facile et rapide.
- Les alentours regroupent diverses espèces d'intérêt patrimonial : pipistrelle commune, héron cendré, cigogne blanche, busard St Martin, hirondelle de fenêtre, rousserolle verderolle, grive litorne, couleuvres, vipères aspic, grenouille rousse...et en flore : fougère des marais, renoncule scélérate, listère à feuille ovale...
- Abreuvoir pour les animaux sauvages (chevreuils, sangliers...)
- Alentours relativement peu exploités jusqu'au chemin du Grasset qui pourraient permettre l'aménagement d'un corridor biologique entre les étangs du Loup et de Rosière.
- Site de reproduction privilégié pour de nombreux amphibiens dont certains sont vulnérables ou en danger au niveau européen.
- Les fonctions régulatrices et épuratrices de la future mare permettront de maîtriser le ruissellement pluvial.

l'intérêt hydraulique ...

- Valorisation de cette zone humide qui tend à s'urbaniser et à s'assécher.

- Apport d'eau propre par l'étang du Loup relativement fréquemment. Peut-être aussi par la nappe du coteau de Montbernier.
- Eaux pluviales des habitants en amont
- Volonté de prévention des crues dont l'agglomération berjallienne a déjà été victime à deux reprises.
- Recueil des éventuels effluents routiers.

l'intérêt paysager ...

- Zone verte inexploitée entre habitations néo-rurales et terrains agricoles.
- Cadre rural entre ombre et clarté
- Zone semi-ouverte à végétation typique des milieux humides, elle constitue un patrimoine qui pourrait compenser la régression importante de ces milieux par les activités humaines.

l'intérêt pédagogique ...

- Proximité avec l'école de Montbernier en particulier et accès relativement aisé aux autres écoles de la ville en général.
- Zone située sur le passage des sentiers pédestres balisés, entre le bois de la Casse et l'étang de Rosière.
- Une association de quartier dynamique, mobilisée pour la création et la protection de cette mare.

Partenaires locaux impliqués dans le projet :

- L'association du quartier de Montbernier : Anim'Montbernier
- La Société des Sciences naturelles (SSN)
- Les différents services de la ville de Bourgoin-Jallieu
- L'école de Montbernier
- Le Comité Consultatif de Quartier
- Des éco-volontaires

Entretien de la mare

- Le service Espaces verts de la ville de Bourgoin-Jallieu
- L'association du quartier de Montbernier : Anim'Montbernier
- La Société des Sciences naturelles (SSN)
- L'école de Montbernier et les autres écoles

Contact

Service Environnement / Développement durable

04 74 28 35 05

developpement-durable@bourgoinjallieu.fr